

Université Sorbonne Paris Nord
UFR LLSHS

Licence de
lettres modernes

1^{re} année

Livret de l'étudiant

Réunion de pré-rentree :
Mardi 8 septembre 2020, à 14h en B 203

Contacts

- Direction du département de littérature
Valérie Stiénon (D 125)
Courriel : valerie.stienon@univ-paris13.fr
- Direction du département de linguistique
Comité de direction composé de L. Barque, E. Cartier, P. Haas, S. Loiseau,
M.-A. Paveau et I. Simatos (D. 127)
Courriel : direction-linguistique.llshs@univ-paris13.fr
- Direction d'études de 1^{re} année
Lucie Barque (linguistique) : lucie.barque@univ-paris13.fr
Mathilde Lévêque (littérature) : mathilde.leveque@univ-paris13.fr
- Secrétaire pédagogique
Kevin Joseph
Bureau C202
Courriel : sec-lm.lshs@univ-paris13.fr
Téléphone : 01 49 40 30 40
Fax : 01 49 40 37 06

Université Sorbonne Paris Nord - UFR LLSHS
99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse
Tél. +33 (0)1 49 40 30 00 - Fax +33 (0)1 49 40 37 06

Table des matières

Informations générales	5
Présentation de la licence	5
Équipe pédagogique	5
Calendrier universitaire	7
Débouchés professionnels	8
Déroulement général de la licence	8
Contrôle continu et contrôle terminal	9
Les examens	10
L'environnement numérique de travail (ENT)	11
Communiquer avec ses enseignants	12
Règlement des études	12
Le plagiat	13
L'espace langues	13
Accès internet et ressources informatiques	14
Bourses et financements	14
Structure de la licence 1	15
Semestre 1	15
Semestre 2	16
Description des enseignements	19
Semestre 1	19
Semestre 2	26
Glossaire	35
Propositions de lectures	37
Littérature	37
Linguistique	39
Description des dispositifs d'enseignement	41
Devenir enseignant de français langue étrangère (FLE)	41
Passer une certification en langue (CLES)	41

Informations générales

Présentation de la licence

Bienvenue à l'université Sorbonne Paris Nord !

La licence de lettres modernes est préparée à l'université Sorbonne Paris Nord au sein de l'UFR LLSHS (Lettres, langues, sciences de l'homme et des sociétés), la formation étant assurée conjointement par le département de linguistique et le département de littérature. La poursuite des études peut se faire après la licence en master (le diplôme intermédiaire de maîtrise n'est plus délivré), puis en doctorat.

L'université Sorbonne Paris Nord assure une préparation au CAPES de lettres modernes. Elle offre également des enseignements préparant spécifiquement au professorat des écoles ainsi qu'à l'enseignement du français langue étrangère (option didactique du FLE).

La licence de lettres modernes dispose d'une plateforme pédagogique où différentes informations et des supports de cours pour chaque enseignement sont accessibles. Pour y accéder, il faut absolument activer et utiliser l'adresse email (de type nom.prenom@edu.univ-paris13.fr) créée automatiquement au moment de l'inscription. C'est sur cette adresse que seront envoyées des informations essentielles au bon fonctionnement de l'année.

Des tuteurs sélectionnés parmi des étudiants de licence ou de master, et encadrés par un enseignant-chercheur coordinateur, sont là pour aider les étudiants qui en ressentent le besoin (soutien méthodologique, explication de point de cours, aide aux révisions mais aussi conseils pour les choix d'options). Les séances de tutorat ont lieu en salle D111 (consulter le planning).

Les étudiants de lettres modernes peuvent enrichir leur formation en passant un semestre ou un an dans une université étrangère. Le service des relations internationales de l'université accompagne les démarches en direction des universités étrangères et propose de multiples destinations dans le cadre de programmes de coopération (Erasmus pour l'Europe, Micefa pour les États-Unis, Crepuq pour le Canada, entre autres possibilités). Il propose également une aide pour accomplir les formalités nécessaires à la mobilité et notamment l'obtention d'une bourse.

Équipe pédagogique

Nom	Bureau	Département	Statut
Lucie Barque	D127	Linguistique	MCF
Véronique Bonnet	D125	Littérature	MCF
Mireille Brangé	D133	Littérature	PRAG
Pierre-André Buvet	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Emmanuel Cartier	B207 (Institut Galilée)	Linguistique	MCF HDR
Judith Cohen		Littérature	Monitrice
Anne Coudreuse	D125	Littérature	MCF HDR
Nicolas-Xavier Ferrand		Littérature	Chargé de cours
Baptiste Fournier		Littérature	Chargé de cours

Nom	Bureau	Département	Statut
Noelle Gléo		Linguistique	Chargé de cours
Pauline Haas	D127	Linguistique	MCF
Wilfried Idiatha		Linguistique	Chargé de cours
Fabrice Issac	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Marc Kober	D121	Littérature	MCF
Anne Larue	D121	Littérature	Professeur
Mathilde Lévêque	D119	Littérature	MCF
Sylvain Loiseau	D129	Linguistique	MCF
Salah Mejri	couloir E	Linguistique	Professeur
Federico Morisot		Littérature	Chargé de cours
Frédéric Mousson	D123	Littérature	PRCE
Léo Muelle		Linguistique	Chargé de cours
Marie-Anne Paveau	D131	Linguistique	Professeur
Denis Pernot	D110	Littérature	Professeur
Natalia Pimonova		Linguistique	Monitrice
Mahieu Ramanitra		Linguistique	Moniteur
Xavier-Laurent Salvador	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Chloé Séguret		Littérature	Chargé de cours
Isabelle Simatos	D127	Linguistique	MCF
Anne Sinha	D119	Littérature	MCF
Valérie Stiénon	D125	Littérature	MCF
Cerena Tomba-Diogo		Linguistique	Chargé de cours
Juliette Vion-Dury	D110	Littérature	Professeur
Morgane Vasta		Littérature	Chargé de cours
Thomas Vuong		Littérature	Chargé de cours
Pierre Zoberman	D117	Littérature	Professeur

Calendrier universitaire

UFR LLSHS L E T T R E S, L A N G U E S, S C I E N C E S H U M A I N E S E T D E S S O C I E T E S	Calendrier de l'année universitaire 2020-2021 LICENCE (Approuvé en Conseil d'UFR du <u>22 juin 2020</u> - Approuvé à la CFVU du <u>02 juillet 2020</u>)
--	--

Rentrée universitaire 2020-2021 : Mardi 1er septembre 2020

Informations, remise des emplois du temps et inscriptions aux cours (TD/CM)	Mardi 1 ^{er} septembre au vendredi 11 septembre 2020
Début des cours et TD du 1 ^{er} semestre	Lundi 14 septembre 2020 pour L2 et L3 Lundi 21 septembre pour L1

Vacances de la Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020

Fin des cours du 1^{er} semestre	Dimanche 20 décembre 2020
Semaine de révisions, de rattrapage de cours ou d'examens (CC)	Lundi 14 décembre au samedi 19 décembre 2020

Vacances de Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Examens contrôle terminal du 1 ^{er} semestre L1, L2 et L3	Lundi 4 janvier au vendredi 15 janvier 2021
Inscriptions pédagogiques du 2 ^{ème} semestre	Jeudi 14 et vendredi 15 janvier 2021
Début des cours et TD du 2 ^{ème} semestre	Lundi 18 janvier 2021
Jury du 1 ^{er} semestre	Lundi 1 ^{er} février au vendredi 5 février 2021

Vacances d'hiver : du dimanche 21 février au dimanche 28 février 2021

Vacances de printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 02 mai 2021

Fin des cours du 2^{ème} semestre	Dimanche 2 mai 2021
Semaine de révisions, de rattrapage de cours ou d'examens (CC)	Lundi 3 mai au samedi 8 mai 2021
Examens contrôle terminale 2 nd semestre L1, L2 et L3	Lundi 10 mai au samedi 22 mai 2021
Jury d'année	Lundi 31 mai au vendredi 4 juin 2021

Examens et seconde chance	Lundi 14 juin au vendredi 2 juillet 2021
Jury d'année	Lundi 5 juillet et mardi 6 juillet 2021
Permanence d'orientation et de réorientation	Mercredi 7 juillet au jeudi 8 juillet 2021

Fin de l'année universitaire : Vendredi 9 juillet 2021

N.B. Les modalités de la seconde chance seront précisées au début de chaque enseignement.

Débouchés professionnels

La formation de licence proposée est une formation généraliste par ses enseignements fondamentaux et méthodologiques, et elle prépare également les étudiants au monde de l'emploi en proposant des enseignements professionnalisants (informatique, langue, préparation du projet professionnel) et un bloc complémentaire permettant la spécialisation ou la découverte d'autres disciplines. Elle offre de multiples possibilités de parcours et de débouchés (liste non exhaustive) :

- concours de l'enseignement primaire et secondaire ;
- concours de la fonction publique ;
- métiers de la gestion documentaire et des bibliothèques ;
- métiers de la rédaction, de la culture, de la communication et de l'information (journalisme, communication, *etc.*) ;
- enseignement du français langue étrangère (FLE) en France ou à l'étranger (pour les étudiants ayant suivi l'option FLE en L2 et L3).

Pour toute question relative à l'orientation professionnelle, il ne faut pas hésiter à consulter le service VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) : <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Déroulement général de la licence

Une licence se déroule sur trois années, soit six semestres.

Les cours (EC, pour « élément constitutif ») sont regroupés en unités d'enseignements (UE). Des compensations ont lieu entre cours d'une même UE.

Chaque cours correspond à un certain nombre de crédits ECTS qui sont définitivement « acquis » par l'étudiant une fois le cours validé. Une licence complète correspond à 180 crédits ECTS. Chaque semestre, il faut valider 30 crédits ECTS.

Les étudiants ayant obtenu 60 ECTS durant leur année accèdent de droit à l'année suivante s'ils sont en L1 ou L2 ou obtiennent leur diplôme de licence s'ils sont en L3.

Blocs fondamentaux, blocs transversaux et blocs complémentaires

Chaque semestre, les UE sont par ailleurs répartis en trois ensembles :

- le bloc fondamental (BF), correspondant aux fondamentaux disciplinaires (20 ECTS au total) ;
- un bloc transversal (BT) associé aux lettres modernes (6 ECTS au total) ;
- un bloc complémentaire (BC) choisi parmi l'offre de l'UFR et permettant une spécialisation ou une ouverture vers une autre discipline (4 ECTS au total).

La licence lettres modernes propose 3 BC :

- BC CALM (culture, art, lettres et médiations) ;
- BC SDL (sciences du langage) ;
- BC D-FLE (didactique du français langue étrangère).

Les autres licences de l'UFR proposent d'autres BC ouverts aux étudiants de lettres modernes (voir la liste sur le site de l'UFR).

Les étudiants doivent s'inscrire à un bloc complémentaire en début d'année. Il n'est possible de changer de bloc complémentaire qu'entre deux années et non entre deux semestres d'une même année.

Pendant le cursus de licence

- Pendant le cursus de licence (L1, L2 et L3), l'UFR LLSHS propose des enseignements axés sur les disciplines enseignées dans le primaire et le secondaire (collège, lycée) et faisant l'objet d'épreuves au concours d'enseignement, notamment des UE scientifiques spécifiquement adaptées aux étudiants de formation non scientifiques.
- Pendant tout le cursus de licence (L1, L2, L3), les étudiants peuvent préparer et passer une certification en langue (CLES).

Contrôle continu et contrôle terminal

Qu'est-ce que le contrôle terminal (CT) ?

- Le contrôle terminal est une dispense d'assiduité : la présence au(x) cours est facultative. Néanmoins, l'étudiant-e peut venir en cours dès qu'il/elle le peut (en avertissant l'enseignant) ;
- l'étudiant-e est évalué-e lors d'un seul examen à la fin du semestre. En cas de note supérieure à 10, l'étudiant-e valide le cours. En cas de note inférieure à 10, l'étudiant-e est autorisé-e à se présenter à la seconde chance (voir ci-dessous) ;
- les étudiant-es en CT doivent lire la brochure, en particulier les bibliographies, et se former par eux-mêmes ;
- l'inscription en contrôle terminal n'est pas une inscription à un enseignement à distance et ne donne pas droit à une adaptation pédagogique des enseignements réalisés en présentiel. En particulier, les étudiants en CT peuvent solliciter un accès aux documents pédagogiques mis sur l'ENT s'ils peuvent leur être utiles, mais ces documents sont des compléments du cours donné en présentiel et non pas un cours à distance se suffisant à lui-même.

Conditions donnant droit à une dispense d'assiduité (CT)

La liste exhaustive des conditions ouvrant droit au CT est :

- étudiant-e salarié-e (fournir le contrat de travail) ;
- étudiant-e chargé-e de famille (fournir le livret de famille) ;
- étudiant-e handicapé-e (fournir une pièce justificative) ;
- étudiant-e sportif /sportive de haut niveau (fournir une pièce justificative).

Les étudiant-es qui ne sont dans aucune de ces quatre situations ne sont pas autorisés à s'inscrire en CT.

Ces autorisations ne concernent que les enseignements auxquels l'étudiant-e est réellement empêché-e d'assister.

Ainsi, une étudiant-e salarié-e travaillant le lundi et le mardi pourra passer les cours ayant lieu ces jours-là en CT, mais les cours ayant lieu les autres jours seront à valider en

CC.

Un·e étudiant·e qui a des horaires de travail variables d'une semaine à l'autre pourra s'inscrire en CT à l'ensemble des enseignements. En cas de doute, il est conseillé de s'inscrire en CT car en cas d'absence à l'un des devoirs de CC, l'étudiant·e devra directement se présenter à la session de rattrapage.

Quand et comment s'inscrire en CC ou CT ?

Au début du semestre, les étudiant·es font leur inscription pédagogique au secrétariat de leur formation. Au cours de cette inscription pédagogique, ils doivent indiquer le mode de validation pour chacun des cours. Par défaut, le mode de validation d'un cours est le contrôle continu (CC). Certain·es étudiant·es (voir conditions ci-dessus) ont toutefois la possibilité de choisir d'être évalué·es en contrôle terminal (CT).

Changements de situation

Un·e étudiant·e dont la situation change en cours de semestre –difficulté de santé, démarrage d'une activité professionnelle, naissance d'un enfant –peut changer de statut (CC / CT) en se rendant au secrétariat de la licence muni·e des justificatifs nécessaires.

Un·e étudiant·e qui n'est pas certain·e, du fait de sa situation, de pouvoir assister à l'ensemble des douze séances d'un cours a intérêt à s'inscrire à ce cours en CT –sous peine de passer directement au rattrapage si, inscrit·e en CC, il/elle manque l'une des évaluations.

Les examens

Session 1

Tous les étudiant·es (CC ou CT) reçoivent une première note dite de première session.

- Pour les cours suivi en CC, la validation a lieu lors du semestre, en contrôle continu intégral (CCI) :
 - la présence des étudiant·es au cours est obligatoire ;
 - la présence doit être active : prendre des notes, préparer les exercices et devoirs demandés par les enseignants ;
 - la présence doit être respectueuse : être ponctuel, pas de bavardage, téléphones portables éteints et rangés ;
 - en CCI, chaque cours fait l'objet de plusieurs évaluations qui ont lieu au cours du semestre. La moyenne de ces notes est calculée à la fin du semestre. En cas de moyenne supérieure à 10, l'étudiant valide le cours. En cas de moyenne inférieure à 10, l'étudiant peut être autorisé à passer l'examen de rattrapage ;
 - l'absence à l'un des devoirs de CCI sans justificatif d'absence conduit directement l'étudiant inscrit en CCI au rattrapage ;
 - si vous êtes en CCI, trois absences injustifiées (dites ABI) au cours du semestre (que l'étudiant ait été ou non présent lors des devoirs) annulent les éventuelles

notes déjà obtenues et l'étudiant va directement au rattrapage.

- Pour les cours suivis en CT, une session d'examen spécifique est organisée à la fin du semestre.

La compensation au sein des unités d'enseignement (UE)

Les cours (EC) sont regroupés en unité d'enseignement (UE). Si on obtient la moyenne à une UE (même si la note obtenue pour certains cours de cette UE est inférieure à la moyenne), tous les cours sont validés et tous les crédits (ECTS) acquis.

Session 2 : la « seconde chance » (anciennement « rattrapage »)

Que l'on soit en CT ou en CC, une session de seconde chance est proposée à la fin de l'année pour les cours des UE, du premier comme du second semestre, où la moyenne de la première session est inférieure à la moyenne. Cette session a lieu en juin et jusqu'au début de juillet.

- Si vous avez une note inférieure à la moyenne à une UE, vous avez droit à la seconde chance ;
- vous ne pouvez passer les examens de seconde chance que pour les cours (EC) pour lesquels vous n'avez pas obtenu 10/20 dans cette UE.

Ainsi :

- si un étudiant obtient 14 et 9 aux deux EC d'une UE et que sa moyenne est donc de 11,5, il n'est pas autorisé à repasser d'examen, même pour le cours où il a eu 9 ;
- par contre, si dans une UE il a eu 5 et 10, et qu'il n'a donc pas la moyenne, il peut repasser le cours où il a eu 5 mais il ne peut pas repasser le cours où il a eu 10.

Le rattrapage est une seconde chance, donc il ne peut pas vous pénaliser. Concrètement, c'est la meilleure note (entre session 1 et session 2) qui sera conservée.

L'environnement numérique de travail (ENT)

L'environnement numérique de travail (ENT) est le meilleur moyen pour connaître votre emploi du temps, vos notes et être au courant de tous les événements de l'université. Votre ENT vous propose :

- une boîte mail avec adresse personnalisée en `prenom.nom@edu.univ-paris13.fr` vous est attribuée et toutes les communications de l'université vous y sont adressées. Il n'y aura pas d'envoi aux adresses électroniques personnelles ;
- l'accès à votre emploi du temps et à vos notes ;
- un espace de stockage ;
- les actualités de l'université (événements sportifs, culturels, conférences, forums, etc.) ;
- des informations sur votre UFR/composante de rattachement ;
- l'accès à des logiciels et bien d'autres services à découvrir en septembre.

Pour accéder à l'ENT : <https://ent.univ-paris13.fr>

Communiquer avec ses enseignants

En cas de question ayant trait à une situation personnelle, votre interlocuteur est le directeur d'étude de votre année.

En cas de question ayant trait au déroulement du cours (examen, demande d'accès à des documents, excuse pour une absence, ...), l'ENT permet aux étudiants d'entrer en contact avec les enseignants par des messages personnels. Les étudiants ne sont pas autorisés à écrire directement aux enseignants en utilisant les adresses mails professionnelles de ceux-ci pour des questions ayant trait au contenu du cours. Cette plateforme permet également aux enseignants de diffuser des documents, des messages aux étudiants. La plateforme permet en particulier d'envoyer des messages à tous les étudiants d'une promotion. Dans ce cas, les messages sont envoyés à l'adresse institutionnelle des étudiants (celle qui finit en « edu.univ-paris13.fr » et qui est créée automatiquement lors de l'inscription). Il est indispensable d'activer son adresse email institutionnelle universitaire en « edu.univ-paris13.fr » dès la rentrée, de la consulter et de consulter régulièrement l'ENT.

Règlement des études

Le règlement des études et des examens de l'UFR LLSHS devra obligatoirement être retiré au secrétariat du département avant le 31 octobre 2020.

Extraits du règlement des études de l'UFR LLSHS concernant les examens (Approuvé par le conseil d'UFR et le CEVU le 14/09/2015) :

Pour le contrôle d'identité, seule la carte d'étudiant sera acceptée. Elle peut être contrôlée à tout moment.

Les étudiants devront déposer leur sac à l'entrée de la salle. Ne sont conservés sur la table que la carte d'étudiant, le matériel pour écrire et les feuilles d'examen (copies et brouillons). Tout document ou matériel non expressément autorisé est formellement interdit. Le non respect de cette disposition constitue une fraude. Les documents ne seront autorisés que sur avis explicite de l'enseignant responsable de l'examen et si cela est mentionné sur le sujet.

L'émargement est obligatoire lors de chaque examen.

Aucun étudiant ne doit s'absenter de la salle durant l'épreuve, sauf autorisation exceptionnelle.

Il est strictement interdit aux étudiants de parler ou de communiquer avec leurs voisins, quel qu'en soit le motif.

L'usage des téléphones portables, baladeurs, objets électroniques et autres moyens de communication ou d'information est formellement interdit durant l'épreuve. Ce matériel doit être en position éteinte et hors de portée du candidat.

En ce qui concerne les copies anonymées, il ne sera donné qu'une seule copie par étudiant à chaque épreuve. Les feuilles intercalaires seront remises en cas de besoin sur demande à raison d'une feuille à la fois.

Au-delà d'une demi-heure de retard les étudiants ne seront pas autorisés à composer.

Les candidats ne seront pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin du tiers temps de l'épreuve et au minimum dans un délai d'une heure après le début de l'épreuve.

Tout manquement aux consignes de même que tout outrage au personnel de surveillance peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Il est rappelé que toute fraude lors d'un examen peut être sanctionnée par la section disciplinaire de l'université et entraîner une exclusion partielle ou totale de l'université.

Le plagiat

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Le *plagiat* consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte, fragment de texte, fragment de phrase). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Le plagiat est un délit pénal, qui peut conduire à des sanctions au sein de l'université ou devant un tribunal et à l'annulation rétrospective d'un diplôme.

Le plagiat est particulièrement dangereux dans le contexte de recherches sur internet. Tout comme les citations d'ouvrages imprimés, les citations de sources électroniques doivent être identifiées par des guillemets et explicitement référencées. Le fait qu'il n'y ait pas d'auteur identifiable d'un passage sur internet n'implique pas qu'on puisse recopier ce passage sans commettre un plagiat.

Le plagiat doit être rigoureusement distingué d'un manque d'originalité ou d'un manque de recul critique. Ainsi, coller bout à bout des passages littéralement recopiés, avec des guillemets, ce n'est pas satisfaire à l'exigences d'écriture personnelle et de critique des sources utilisées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?), mais ce n'est pas commettre un plagiat.

Quelles sanctions sont encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. L'étudiant·e plagiaire s'expose :

- à être sanctionné·e pour l'exercice (défaillance) et
- à être déféré·e devant la commission disciplinaire qui statue sur les sanctions à appliquer.
- à perdre un diplôme, même déjà délivré

L'espace langues

Situé sur le campus de Villetaneuse (G218 et G219) et ouvert à tous, l'espace langues constitue un espace d'apprentissage, d'échange et de valorisation des langues. Il propose :

-
- des cours d’initiation aux langues étrangères (allemand, anglais, espagnol, chinois, italien et russe, à différents niveaux <https://www.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/différents-niveaux.jpg>)
 - des remises à niveau en français, notamment pour des étudiants étrangers
 - des cours de préparation aux certifications en langues (CLES, DELF/DALF, etc.)

Pour plus de renseignements :

- Secrétariat de l’espace langues :
- Bureau G218 - Entrée Lettres-Communication ou IUT, 1^{er} étage couloir G
- Courrier : adm-sel@univ-paris13.fr
- Tel. : 01 49 40 31 62.
- En ligne : <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

Accès internet et ressources informatiques

Les étudiants ont accès à internet en de nombreux endroits de l’université, notamment à l’espace langues (voir ci-dessus), à la bibliothèque, au service VOIE (Valorisation, orientation et insertion professionnelle de l’étudiant) et au restaurant universitaire. En outre, des ordinateurs sont à la disposition des étudiants pour réaliser leurs travaux. Renseignements en salle G207.

Bourses et financements

Il y a plusieurs sources de financement accessibles aux étudiants afin de mener leurs études dans les meilleures conditions possibles. Le site <http://www.european-funding-guide.eu/fr> peut vous aider à déterminer quelle bourse ou subvention correspond le mieux à votre situation et vous guidera dans les démarches à accomplir pour l’obtenir.

Ce projet est soutenu par la Commission européenne. Pour en savoir davantage, consulter le site <http://www.european-funding-guide.eu/fr/content/about-us>

Structure de la licence 1

Semestre 1

Bloc fondamental (BF)	20 ECTS
UE1 : Culture littéraire et artistique 6 ECTS	
— Cours <i>Histoire littéraire 1 : grands mouvements du Moyen Âge au 16^e siècle</i> (3)	
— Cours <i>Mythologie gréco-latine</i> (3)	
UE2 : Sciences du langage 6 ECTS	
— Cours <i>Introduction aux Sciences du langage</i> (3)	
— Cours <i>Phonétique et phonologie du français</i> (3)	
UE3 : Études de textes 4 ECTS	
— Cours <i>Analyse du récit 1 : le roman</i> (2)	
— Cours <i>Études théâtrales 1</i> (2)	
UE4 : Langue française 4 ECTS	
— Cours <i>Grammaire 1</i> (4)	

Bloc complémentaire	4 ECTS
UE BC	
À choisir parmi l'offre de l'UFR. Voir ci-dessus la présentation générale de la licence	

Bloc transversal (BT)	6 ECTS
UE5 : Langue vivante — Cours <i>LV1</i> (2)	2 ECTS
UE6 : Méthodologie universitaire — Cours <i>Qualité d'expression (QE)</i> (1)	1 ECTS
UE7 : Méthodologie disciplinaire — Cours <i>Explication de textes</i> (2)	2 ECTS
UE8 : Pré-professionnalisation — Cours <i>Projet personnel et professionnel (PPP)</i> (1)	1 ECTS

Semestre 2

Bloc fondamental (BF)	20 ECTS
UE1 : Culture littéraire et artistique — Cours <i>Littérature et arts 1</i> (3) — Cours <i>La lecture</i> (3)	6 ECTS
UE2 : Sciences du langage — Cours <i>Introduction à la lexicologie</i> (3) — Cours <i>Histoire de la langue ancien français</i> (2)	5 ECTS
UE3 : Études de textes — Cours <i>Analyse du récit 2 : la littérature populaire en France</i> (2) — Cours <i>Textes poétiques 1</i> (2)	4 ECTS
UE4 : Langue française — Cours <i>Grammaire 2</i> (3) — Cours <i>Expression orale</i> (2)	5 ECTS

Bloc complémentaire		4 ECTS
UE BC		
Suite du bloc complémentaire choisi au S1		

Bloc transversal (BT)		6 ECTS
UE5 : Langue vivante	2 ECTS	
— Cours <i>LVI</i> (2)		
UE6 : Qualité d'expression	1 ECTS	
— Cours <i>Qualité d'expression (QE)</i> (1)		
UE7 : Méthodologie disciplinaire	2 ECTS	
— Cours <i>Explication de textes</i> (2)		
UE8 : Culture ou sport	1 ECTS	
— Cours <i>Culture ou sport</i> (1)		

Description des enseignements

Les enseignements sont présentés par semestre et par ordre alphabétique. Les enseignements relevant des blocs complémentaires (BC) et les cours du bloc transversal (BT) gérés par l'UFR (langues vivantes, PIX, Qualité de l'expression et PPP) ne sont pas décrits

Liste des enseignements

Semestre 1	19
Analyse du récit 1 : le roman (L1 S1 UE 3)	19
Études théâtrales 1 (L1 S1 UE3)	20
Explication de textes (L1 S1 UE7)	21
Grammaire 1 (L1 S1 UE4)	22
Histoire littéraire 1 : du Moyen Âge au 16e (L1 S1 UE1)	22
Introduction aux sciences du langage (L1 S1 UE2)	23
Méthodologie (L1 S1 UE6)	24
Mythologie gréco-latine (L1 S1 UE1)	25
Phonétique et phonologie du français (L1 S1 UE2)	25
Semestre 2	26
Analyse du récit 2 : la littérature populaire en France (L1 S2 UE3)	26
Expression orale (L1 S2 UE4)	27
Grammaire 2 (L1 S2 UE4)	28
Histoire de la langue : ancien français (L1 S2 UE2)	29
Introduction à la lexicologie (L1 S2 UE2)	30
La lecture (L1 S2 UE1)	31
Littérature et arts 1 (L1 S2 UE1)	32
Méthodologie disciplinaire : explication de texte (L1 S2 UE7)	33
Textes poétiques 1 (L1 S2 UE3)	33

Semestre 1

Analyse du récit 1 : le roman (L1 S1 UE 3)

Crédits	2 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignante	V. Stiénon

Objectif

Initiation à la narratologie et préparation au commentaire de texte (roman).

Contenu

Le cours présente les principales notions de la narratologie (fonctions du narrateur, voix narrative, focalisation, temps et vitesses du récit) et prépare à leur application pratique dans le commentaire d'une œuvre romanesque majeure de l'histoire littéraire, étudiée dans le détail du texte (questions de poétique) et rapportée à son contexte (données historiques, sociales et culturelles).

Bibliographie

Lectures au programme :

- Émile Zola, *Au Bonheur des dames*, Paris, 1883.
- Gérard Genette, *Figures III*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1972.

Lecture complémentaire :

- Vincent Jouve, *Poétique du roman*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2007 (2^e éd.).

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : commentaire rédigé en classe et devoir à domicile (lecture guidée du roman).
- **Contrôle terminal (CT)** : examen écrit (texte rédigé), durée 2h durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : examen écrit (texte rédigé), durée 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Études théâtrales 1 (L1 S1 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignants	M. Brangé et J. Cohen

Objectif

Acquisition de savoirs fondamentaux ; initiation à la pratique du théâtre. Connaître les grandes lignes de l'évolution du théâtre européen. Initiation à l'analyse du texte théâtral.

Contenu

Bases historiques. Analyse de quelques scènes connues du répertoire mondial.

Bibliographie

- André Degaine, *Histoire du théâtre dessinée : de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays*, avant-propos de Jean Dasté, Paris, A.-G. Nizet, 1992.
- Hervé Bismuth, *Histoire du théâtre européen*, Champion, 2005.
- Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre* (I, II, III), Belin/sup.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : un travail noté pendant le semestre (50%), un partiel final (50%).
- **Contrôle terminal (CT)** : une épreuve écrite surveillée (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : une épreuve écrite surveillée (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Explication de textes (L1 S1 UE7)

Crédits	2 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	F. Morisot

Objectif

Savoir maîtriser les différents éléments inhérents aux grands genres littéraires. Maîtriser la technique de l'explication de textes à l'écrit. Connaissance de quelques textes littéraires français et francophones du 19^e siècle au 21^e siècle. À l'issue de l'enseignement, l'étudiant devra être capable de réaliser seul une explication de textes, de savoir présenter l'auteur, contextualiser l'extrait, repérer sa structure et expliciter ses principales figures de style.

Contenu

Nous étudierons la méthodologie de l'explication de textes et du commentaire littéraire. Des cours théoriques précéderont chaque exercice pratique guidé réalisé en classe.

Bibliographie

- Daniel Berger, *L'explication de texte littéraire*, Dunod, 1996.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux devoirs écrits en classe

- **Contrôle terminal (CT) : une explication de texte (durée 2h)** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** une explication de texte (durée 2h) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Grammaire 1 (L1 S 1 UE4)

Crédits	4 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	E. Cartier

Objectif

Reprendre et approfondir les notions de grammaire (phrase simple)

Contenu

Identification des constituants de la phrase simple et description de leurs propriétés grammaticales. Description des différentes catégories grammaticales des constituants (mot ou groupe de mots) et des différentes fonctions qu'ils peuvent occuper dans la phrase.

Bibliographie

- Riegel L., Pellat, J.--C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (CCI) :** devoirs écrits et /ou oraux surveillés.
- **Contrôle terminal (CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Histoire littéraire 1 : du Moyen Âge au 16e (L1 S1 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignant	Th. Vuong

Objectif

Connaissance des principaux genres littéraires et mouvements culturels du Moyen Âge et de la Renaissance.

Contenu

Le cours présente les différents genres littéraires et mouvements culturels du Moyen Âge et de la Renaissance. Ils seront situés dans leur contexte historique et illustrés par des extraits d'œuvres majeures.

Bibliographie

- ZINK, Michel, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.
- LESTRINGANT, Frank, *Littérature française du XVI^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux devoirs écrits en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : un écrit sur table en 1h30 durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : un oral de 10 min. (30 min. de préparation), durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Introduction aux sciences du langage (L1 S1 UE2)

Crédits	3 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignante	L. Barque

Objectif

Comprendre l'objet, les buts et les méthodes de la linguistique et présenter quelques-unes de ses disciplines connexes (sociolinguistique, psycholinguistique, etc.)

Contenu

Le cours aborde, à travers l'analyse de certaines idées reçues (supériorité de l'écrit sur l'oral, hiérarchisation entre langues, etc.), les grands thèmes de l'étude du langage et des langues.

Bibliographie

- Martin, Robert (2002) *Comprendre la linguistique*. Presses Universitaires de France.
- Moeschler, Jacques et Antoine Auchlin (2009) *Introduction à la linguistique contemporaine*. 3^e édition. Armand Colin
- Yagello Marina (1988) *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Editions du Seuil

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux devoirs écrits surveillés.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Méthodologie (L1 S1 UE6)

Crédits	1 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignantes	L. Barque / M. Lévêque

Objectif

Acquérir les outils fondamentaux nécessaires aux études de Lettres Modernes

Contenu

L'université et son fonctionnement

- Méthodes du travail universitaire (prise de notes, fiches)
- Pratique de l'exposé oral

Bibliographie

- Duffau Catherine et François-Xavier André (2013) *J'entre en fac, méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT**

est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.

- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Mythologie gréco-latine (L1 S1 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	16,5 h
Enseignante	A. Sinha

Objectif

Connaissance des fondamentaux culturels occidentaux

Contenu

Ce cours propose un panorama de la mythologie gréco-latine à partir de textes traduits et de représentations figurées. Il s'agira également de s'interroger sur la catégorie même de « mythe » et d'examiner ses différents usages dans les sciences humaines.

Bibliographie

- Ch. Delattre, *Manuel de mythologie*, Paris, Bréal, 2005
- P. Grimal, *Dictionnaire de mythologie gréco-latine*, PUF.
- S. Saïd, *Approches de la mythologie grecque*, coll. 128, Paris, Nathan, 1993
- C. Salles, *Introduction à la mythologie gréco-romaine*, coll. Pluriel, Paris, Hachette, 2005

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci) :** 2 épreuves écrites (questions de cours et commentaire de texte)
- **Contrôle terminal (CT) :** **commentaire de texte** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** commentaire de texte durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Phonétique et phonologie du français (L1 S1 UE2)

Crédits	3 ECTS
----------------	--------

Volume	16,5 h
Enseignante	L. Barque

Objectif

- Comprendre la distinction entre sons et phonèmes
- Savoir effectuer une transcription phonétique

Contenu

Le cours présente les bases de la phonologie et de la phonétique articulatoire du français

Bibliographie

- Vaissière J. (2006) *La phonétique*. PUF.
- Brandão de Carvalho J., Nguyen N. et Wauquier S. (2010) *Comprendre la phonologie*. PUF

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs surveillés.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Semestre 2

Analyse du récit 2 : la littérature populaire en France (L1 S2 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	F. Morisot

Objectif

Initiation à l'étude poétique et sociologique des littératures de genre et de masse en France. La littérature dite « populaire » pose des questions de légitimité de l'écriture, de valeur de l'œuvre et de reconnaissance de l'auteur. Le cours introduit à ces grandes problématiques à partir d'exemples choisis, depuis la littérature industrielle du XIX^e siècle jusqu'aux formes récentes du récit d'anticipation.

Contenu

Présentation de l'histoire et des caractéristiques des principaux genres populaires : roman-feuilleton, roman d'aventures, roman sentimental, récit policier, science-fiction. En seconde partie, étude approfondie de deux romans avec les outils d'analyse du récit narratif.

Bibliographie

Lectures obligatoires :

- Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, 1844 (édition recommandée : Flammarion, « GF », 2013).
- Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, Paris, 1870.

Lectures complémentaires :

- Daniel Compère, *Les romans populaires*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2012.
- Jacques Migozzi, *Boulevards du populaire*, Limoges, PULIM, 2005.
- Lise Queffelec, *Le roman-feuilleton français au XIX^e siècle*, Paris, PUF, « Que Sais-je ? », 1989.
- Marc Angenot, *Les dehors de la littérature. Du roman populaire à la science-fiction*, Paris, Champion, 2013.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : texte rédigé en classe et devoir à domicile.
- **Contrôle terminal (CT) : examen écrit (texte rédigé), durée 2h** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : examen écrit (texte rédigé), durée 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Expression orale (L1 S2 UE4)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignants	N. Gléo / M. Ramanitra

Objectif

Acquérir les compétences communicationnelles nécessaires à une bonne maîtrise de l'expression orale : assimiler les distinctions entre les différents types de sons, améliorer les formes langagières et sociales de la communication orale universitaire et/ou professionnelle.

Contenu

Prononcer tous les sons (vocaliques et consonantiques) dans la chaîne parlée ou dans un texte ;

- Distinguer, en parlant, les différents types de sons (les sons ouverts et fermés, les nasaux, dentaux, labio-dentaux...);
- Rapport entre graphie et phonie (mise en voix d'un texte en respectant la ponctuation, en mettant le ton);
- Présenter une synthèse orale structurée à partir d'une prise de notes;
- Soutenir une discussion (une interaction quotidienne, une scène de théâtre, un débat)

Bibliographie

- GREVISSE, Maurice., *Le bon usage : le petit Grevisse Grammaire française*, édition de Boeck Duculot, 2009.
- LAURET, Bertrand., *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, éd. Hachette, 2007.
- MOREL, Mary-Annick., *l'Oral du débat*, revue *langue française*, éd. Larousse, Paris, 1985.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Grammaire 2 (L1 S2 UE4)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	À déterminer

Objectif

Reprendre et approfondir les notions de grammaire (phrase complexe).

Contenu

Étude de la phrase complexe :

- Types de phrases : assertion, interrogation, exclamation, injonction, négation, emphase (dislocation et extraction), passif, impersonnel, phrases atypiques
- Notion de proposition principale / proposition subordonnée
- Les propositions relatives / complétives / subordonnées circonstancielles / juxtaposition et coordination

Bibliographie

- M. Riegel, J.C Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Histoire de la langue : ancien français (L1 S2 UE2)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	X.-L. Salvador

Objectif

Faire connaître les mécanismes de la langue médiévale pour faciliter l'accès aux textes de la littérature du Moyen Âge. Initier les futurs candidats au CAPES à la préparation de l'épreuve d'ancien français.

Contenu

Le cours d'initiation à l'ancien français obéit à un objectif de culture et de civilisation française. Il s'agit dans un premier temps d'étudier la place du français au sein des langues européennes puis de comprendre les mécanismes linguistiques qui ont permis la constitution des traits caractéristiques de la langue française moderne, du latin à nos jours. Cette épreuve s'adresse tout particulièrement aux étudiants qui souhaiteraient se présenter un jour au concours de recrutement du secondaire où l'ancien français est une épreuve majeure.

Bibliographie

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Introduction à la lexicologie (L1 S2 UE2)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	S. Loiseau

Objectif

Découvrir le fonctionnement du lexique et l'analyse scientifique du sens linguistique

Contenu

Ce cours introduit des notions de morphologie et de sémantique lexicale. Nous insisterons (1) sur le fait que le lexique n'est pas un ensemble inorganisé, mais qu'il est structuré, par les relations de forme et de sens qui relient les unités du lexique et (2) **sur les spécificités de l'approche scientifique du sens élaborée par la linguistique.**

Bibliographie

- Polguère A., *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2008 (nouvelle édition revue et augmentée).

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

La lecture (L1 S2 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	B. Fournier

Objectif

Approche historique et théorique de la lecture pour mieux comprendre les paramètres qui façonnent les profils et les compétences du lecteur. On ne lit pas de la même manière un roman, une brochure, un magazine, un article de blog ou un essai politique. Le cours amène à une réflexion sur sa propre pratique, autour de ces deux questions : comment sommes-nous formés par nos lectures ; dans quelle mesure la lecture nous permet-elle d'agir sur le monde ?

Contenu

Présentation des théories de la lecture depuis Hans Robert Jauss jusqu'à Pierre Bayard, incluant Wolfgang Iser, Umberto Eco, Michel Picard, Stanley Fish, Richard Saint-Gelais et Marielle Macé. Examen des principaux concepts (horizon d'attente, lecteur implicite, encyclopédie, lecture savante, lecteur modèle, communauté interprétative) à partir d'extraits choisis, illustrés par des exemples littéraires et des expériences personnelles. Une attention spécifique est portée aux genres et aux supports matériels de la lecture.

Bibliographie Une bibliographie indicative, un répertoire des

notions et un dossier de lectures sont mis à la disposition de l'étudiant.

Lecture obligatoire :

- Jean-Paul Sartre, *Les Mots*, Paris, Gallimard, 1964.

Lectures complémentaires :

- Vincent Jouve, *La Lecture*, Hachette, 1993.
- Nathalie Piégay-Gros, *Le Lecteur*, Flammarion, « GF-Corpus », 2002.
- Umberto Eco, *Lector in fabula*, Grasset, 1985.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci) :** texte rédigé en classe et devoir à domicile (lecture guidée).
- **Contrôle terminal (CT) :** examen écrit (texte rédigé), durée 2h durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** examen écrit (texte rédigé), durée 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Littérature et arts 1 (L1 S2 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignante	A. Larue (en télétravail)

Objectif

Initiation à l'histoire de l'art et analyse critique de ce discours canonique.

Contenu

Présentation du discours de l'histoire de l'art occidentale, ses « périodes » et ses « grands artistes ». Analyse d'une culture majoritaire, universaliste et dominante ; réflexion sur les institutions, la muséographie, le découpage des périodes en « isme » et des espaces dans les musées, la notion de « génie » et de « grand artiste », la question des « repères historiques » et du discours savant, les « monographies » sur les artistes, les arts dits « mineurs » et leur impossible historiographie.

L'entrée des musées nationaux étant gratuite pour les moins de 26 ans, des visites au musée (Louvre, Orsay, Arts décoratifs, Quai Branly...) seront conseillées. N'oubliez pas que les musées appartiennent au peuple, c'est-à-dire à nous.

Repères bibliographiques

- Larue et M. Nachtergaeel, *Histoire de l'art d'un nouveau genre*, Max Milo, 2014.
- D. Poulot, *Une histoire des musées de France, XVIIIe - XXe siècle*, La Découverte, 2008. Existe en poche.
- Une quelconque *Histoire de l'art* (Gombrich, la chronologie Bescherelle, *Panorama des mouvements et des chefs-d'œuvre*, *Histoire de l'art pour tous* de N. Dagen, etc.). Ressources dans les bibliothèques municipales.
- J. Schlanger, *La mémoire des œuvres*, Verdier, 2008, et *Présence des œuvres perdues*, Hermann, 2010.
- S. Delany, *Racisme et science-fiction* (précédé de *L'Athée du grenier*), éditions Goater, 2020.
- M. Leiris, *L'Afrique fantôme*, Tel-Gallimard, rééd. 1988.
- J. C. Blachère, *Les totems d'André Breton*, L'Harmattan, 1996.
- B. Dupaigne, *Le scandale des arts premiers*, Mille et une nuits, 2006.

Sites :

- <https://www.guerrillagirls.com> ; histoire de l'art GIS genre (écouter les captations audio)
- <https://www.openedition.org/18929>.

Mode distanciel

Le cours et les TD auront lieu entièrement en distanciel sur le logiciel Zoom.

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : production et présentation de courtes vidéos (tournées avec un portable) sur des sujets à définir ensemble, visite de musée avec analyse muséographique, analyse critique d'un texte ou d'une œuvre d'art...

- **Contrôle terminal (CT) : une question de synthèse en deux heures.** Une période d'examen est réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiant·es dispensé·es d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous·tes les étudiant·es, CCI comme CT) :** durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Méthodologie disciplinaire : explication de texte (L1 S2 UE7)

Crédits	1 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	F. Morisot

Objectif

Approfondissement de la technique de l'explication de textes à l'écrit. Connaissance des littéraires français et francophones. À l'issue de l'enseignement, l'étudiant devra être capable de réaliser seul une explication de textes, de savoir présenter l'auteur, contextualiser l'extrait, repérer sa structure et expliciter ses principales figures de style.

Contenu

Nous étudierons la méthodologie de l'explication de textes et du commentaire littéraire. Des cours théoriques précéderont chaque exercice pratique guidé réalisé en classe.

Bibliographie indicative

- Daniel Berger, *L'explication de texte littéraire*, Dunod, 1996.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci) :** deux devoirs écrits en classe
- **Contrôle terminal (CT) : une explication de texte (durée 2h)** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** une explication de texte (durée 2h) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Textes poétiques 1 (L1 S2 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h

Enseignant	M. Kober
-------------------	----------

Objectif

Connaissance des poèmes et de la poétique du XIXe au XXe siècle. Aperçu d'un moment crucial de l'histoire des formes de la poésie française.

Contenu

Le cours présente deux recueils de poésie, en insistant sur la connaissance des formes et des genres poétiques. Le contexte historique et le sens de ces recueils seront évoqués.

Bibliographie

Lectures obligatoires :

- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, GF Flammarion.
- Charles Baudelaire, *Petits Poèmes en prose - Le Spleen de Paris* (Le Livre de Poche).
- Robert Desnos, *Corps et biens*, Poésie-Gallimard.

Lecture complémentaire :

- Daniel Leuwers, *Introduction à la poésie moderne et contemporaine*, Paris, Dunod, 1998.
- Jean-Louis Joubert, *Genres et formes de la poésie*, Paris, Armand Colin, 2003.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : commentaire de textes en classe (oral/écrit) et devoir à domicile (question de réflexion).
- **Contrôle terminal (CT) : examen écrit** (commentaire de différents poèmes ou extraits), **durée 2h** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : examen écrit (commentaire écrit de différents poèmes ou extraits), durée 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Glossaire

- AJAC** Ajourné autorisé à continuer. Sous certaines conditions, il est possible d'accéder à l'année supérieure sans avoir encore validé certains cours de l'année précédente – qui restent à valider.
- ABI** Absence injustifiée.
- BC** Bloc complémentaire
- BF** Bloc fondamental
- BT** Bloc transversal
- CAPES** Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré
- CC** Contrôle continu
- CCI** Contrôle continu intégral
- CT** Contrôle terminal
- CLES** certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur,
- EC** Unité d'enseignement (élément constitutif d'UE), c'est-à-dire un cours. Les cours sont groupés en UE.
- ECTS** crédits (« points ») acquis quand on valide un cours. À chaque cours (EC) d'une licence correspond un nombre de crédits en fonction de son importance. Il faut acquérir 30 crédits par semestre, c'est-à-dire 180 crédits à l'issue de la licence. Ce système européen est notamment censé permettre des équivalences quand on passe des semestres à l'étranger.
- ENT** Espace Numérique de Travail. Plateforme disponible sur le site de l'université permettant d'échanger des documents et des informations dans le cadre des missions d'enseignement.
- FLE** Français langue étrangère ; discipline qui forme à l'enseignement du français auprès de public dont le français n'est pas l'une des langues maternelles
- LMD** Organisation du supérieur en trois niveaux : licence, master et doctorat.
- MCF** Maître de conférences
- PIX** Certification des compétences numériques
- PPP** projet personnel et professionnel
- PRCE** Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur
- PRAG** Professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur
- QE** Qualité de l'expression
- S** (S1, S2) : semestre
- UE** Unité d'enseignement : groupe de cours (ou EC) correspondant à une thématique. Des notes inférieures à la moyenne peuvent se compenser au sein d'une UE.
- UFR** Unité de formation ou de recherche. Une université est divisée en composantes (UFR, Instituts, ...), qui regroupent des disciplines proches et organisent des aspects des activités de recherche et d'enseignement.

Propositions de lectures

Littérature

Cette liste sélective et non exhaustive regroupe les grandes œuvres littéraires (roman, théâtre, poésie) que doit connaître un étudiant de littérature. La lecture intégrale peut être complétée par la consultation d'anthologies pour lire des extraits.

Période	Auteur	Œuvres
Antiquité	Homère	<i>L'Iliade, L'Odyssée</i>
	Ovide	<i>Les Métamorphoses</i>
Moyen Âge	Chrétien de Troyes	<i>Perceval ou le conte de Graal</i>
	Béroul/Thomas	<i>Tristan et Yseult</i>
XVI ^e siècle	François Rabelais	<i>Gargantua</i>
	Marguerite de Navarre	<i>L'Heptaméron</i>
	Pierre de Ronsard	<i>Les Amours</i>
	Michel de Montaigne	<i>Essais</i>
XVII ^e siècle	William Shakespeare	<i>Hamlet, Macbeth, Othello</i>
	Miguel de Cervantes	<i>Don Quichotte</i>
	Pierre Corneille	<i>L'Illusion comique, Le Cid</i>
	René Descartes	<i>Discours de la méthode</i>
	Molière	<i>Dom Juan, Tartuffe, Le Bourgeois gentilhomme</i>
	Jean Racine	<i>Andromaque, Bérénice, Phèdre</i>
	Jean de La Fontaine	<i>Fables</i>
	Blaise Pascal	<i>Pensées</i>
	Madame de Lafayette	<i>La Princesse de Clèves</i>
	Jean de La Bruyère	<i>Les Caractères</i>
XVIII ^e siècle	Charles Perrault	<i>Contes</i>
	Daniel Defoe	<i>Robinson Cruséo</i>
	Montesquieu	<i>Les Lettres persanes</i>
	Marivaux	<i>La Vie de Marianne</i>
	Voltaire	<i>Lettres philosophiques, Candide</i>
	Jean-Jacques Rousseau	<i>La Nouvelle Héloïse, Les Rêveries du promeneur solitaire, Les Confessions</i>
	Johann Wolfgang von Goethe	<i>Les Souffrances du jeune Werther</i>
	Denis Diderot	<i>Jacques le fataliste et son maître, Le Neveu de Rameau</i>
	Beaumarchais	<i>Le Mariage de Figaro</i>
	Mary Wollstonecraft	<i>Défense des droits de la femme</i>
XIX ^e siècle	François-René de Chateaubriand	<i>Atala, René, Les Mémoires d'Outre-tombe</i>
	Les frères Grimm	<i>Contes de l'enfance et du foyer</i>
	E.T.A. Hoffmann	<i>L'Homme au sable</i>
	Mary Shelley	<i>Frankenstein</i>
	Walter Scott	<i>Ivanhoé</i>
	Victor Hugo	<i>Hernani, Les Contemplations, Les Misérables</i>
Stendhal	<i>Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme</i>	

Période	Auteur	Œuvres
	George Sand	<i>Indiana, La Mare au diable</i>
	Alexandre Pouchkine	<i>La Dame de Pique, La Fille du capitaine</i>
	Honoré de Balzac	<i>Eugénie Grandet, Le Père Goriot</i>
	Alfred de Musset	<i>Lorenzaccio</i>
	Charles Dickens	<i>Oliver Twist, David Copperfield</i>
	Alexandre Dumas (père)	<i>Les Trois mousquetaires, Le Comte de Monte-Cristo</i>
	Charles Baudelaire	<i>Les Fleurs du mal, Le Spleen de Paris</i>
	Gustave Flaubert	<i>Madame Bovary, L'Éducation sentimentale</i>
	Fiodor Dostoïevski	<i>Crime et Châtiment</i>
	Léon Tolstoï	<i>Guerre et Paix, Anna Karénine</i>
	Arthur Rimbaud	<i>Poésies, Illuminations</i>
	Émile Zola	<i>L'Assommoir, Au Bonheur des dames</i>
	Guy de Maupassant	<i>Bel-Ami, Le Horla</i>
XX^e siècle	Oscar Wilde	<i>Le Portrait de Dorian Gray</i>
	Guillaume Apollinaire	<i>Alcools</i>
	Marcel Proust	<i>À la recherche du temps perdu (Du Côté de chez Swann)</i>
	Alain--Fournier	<i>Le grand Meaulnes</i>
	Thomas Mann	<i>Les Buddenbrook, La Montagne magique</i>
	Franz Kafka	<i>La Métamorphose, Le Procès</i>
	Luigi Pirandello	<i>Six personnages en quête d'auteur</i>
	Stefan Zweig	<i>Amok, Vingt-quatre heures de la vie d'une femme</i>
	André Gide	<i>Les Faux-Monnayeurs</i>
	Virginia Woolf	<i>Mrs Dalloway</i>
	Hermann Hesse	<i>Narcisse et Goldmund</i>
	Louis-Ferdinand Céline	<i>Voyage au bout de la nuit</i>
	Jean Giraudoux	<i>La guerre de Troie n'aura pas lieu</i>
	André Malraux	<i>L'Espoir</i>
	Jean-Paul Sartre	<i>La Nausée, Huis clos, Les Mots</i>
	Albert Camus	<i>L'Étranger, La Peste</i>
	Francis Ponge	<i>Le Parti pris des choses</i>
	Aimé Césaire	<i>Cahier d'un retour au pays natal</i>
	Marguerite Duras	<i>Un barrage contre le Pacifique, Moderato cantabile</i>
	Eugène Ionesco	<i>La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt</i>
Samuel Beckett	<i>En attendant Godot, Fin de partie</i>	
Jorge Luis Borges	<i>Fictions</i>	
Alain Robbe-Grillet	<i>Les Gommages</i>	
Italo Calvino	<i>Le Baron perché, Si par une nuit d'hiver un voyageur</i>	
Günter Grass	<i>Le Tambour</i>	
Georges Perec	<i>Les Choses, La Vie mode d'emploi</i>	
Marguerite Yourcenar	<i>L'Œuvre au noir</i>	
Ursula K. Le Guin	<i>La Main gauche de la nuit</i>	

Période	Auteur	Œuvres
XXI ^e siècle	François Bon	<i>Sortie d'usine</i>
	Annie Ernaux	<i>La Place</i>
	Pierre Michon	<i>Vies minuscules</i>
	Fatou Diome	<i>Le Ventre de l'Atlantique</i>
	Virginie Despentes	<i>King Kong Théorie</i>
	Régis Jauffret	<i>Microfictions</i>
	Marie NDiaye	<i>Trois femmes puissantes</i>
	Michel Houellebecq	<i>La Carte et le territoire</i>
	Éric Chevillard	<i>L'Auteur et Moi</i>
Gaël Faye	<i>Petit pays</i>	

Linguistique

Voici une bibliographie succincte de textes d'introduction à la linguistique. Ces lectures permettront d'aborder dans de bonnes conditions les enseignements de la licence ainsi que d'acquérir une culture générale linguistique indispensable.

Introductions générales à la linguistique

— Saussure Ferdinand (de), 1916/1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Le texte fondateur de la discipline ; lecture prioritaire et indispensable.

— Evans Nicholas, 2012, *Ces mots qui meurent*, Paris, La découverte.

Une introduction passionnante et pédagogique à la diversité des (5000-7000) langues parlées aujourd'hui dans le monde et aux approches scientifiques de cette diversité.

— Hagège Claude, 1985, *L'homme de parole*, Paris, Fayard.

Une synthèse sur de nombreuses questions posées par les langues et la faculté de langage par un grand vulgarisateur.

— Martin Robert, 2002, *Comprendre la linguistique*, Paris, Puf, Quadrige.

Cette courte introduction aux sciences du langage essaye de résumer ce que sont la description linguistique, la philosophie du langage et la linguistique appliquée.

— Wartburg Walter von, 1963/1944, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, Puf.

Une introduction à la linguistique avec un accent particulier sur la linguistique historique et sur l'histoire du français.

Manuels pédagogiques

— Adam Jean-Michel, 2011, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

-
- Lehmann Alise & Martin-Berthet Françoise, 2005, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin
 - Polguère Alain, 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale ; Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. [disponible en ligne]
 - Ducos Joëlle, Soutet Olivier, 2012, *L'ancien et le Moyen français*, Paris, Puf, Que sais-je ?

Une introduction au français médiéval qui permet d'aborder le domaine de l'histoire et de l'évolution des langues.

Outils de travail

- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique, (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Ce dictionnaire couvre la terminologie d'un large domaine incluant notamment analyse linguistique des textes, analyse du discours, énonciation. C'est un outil indispensable pour se familiariser avec les notions de la discipline.

- Neveu Franck, 2009 (2^e éd.), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, Cursus.

Ce lexique couvre la terminologie linguistique. C'est un outil indispensable pour se familiariser avec les notions de la discipline.

Grammaire de référence

Enfin il faut choisir au moins une grammaire du français et l'avoir lue intégralement à l'issue de la licence. C'est un outil de travail à avoir toujours sous la main et qu'il faut apprendre à consulter. Les étudiants peuvent choisir entre les trois grammaires suivantes :

- Denis Delphine, Sancier-Château Anne, 1997, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de poche.

La grammaire la plus simple.

- Rioul René, Pellat Jean-Christophe & Riegel Martin, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

Une grammaire de référence du français ; à privilégier si on envisage de présenter un concours de l'Éducation nationale

- Wilmet Marc, 2010 (5^e éd.), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Duculot.

Une grammaire du français qui compare les différentes analyses linguistiques et les différentes interprétations possibles des phénomènes. Cette grammaire est à privilégier si on est particulièrement intéressé par la linguistique comme science.

Description des dispositifs d'enseignement

Devenir enseignant de français langue étrangère (FLE)

À partir du semestre 3 (L2), une option didactique du FLE (Français Langue Étrangère) est proposée aux étudiants de lettres modernes, d'anglais ou d'espagnol sous la forme d'une Mineure FLE (voir brochure de la Mineure FLE).

Les débouchés professionnels principaux sont les suivants :

→ À l'étranger, enseignement du français langue étrangère à des enfants, adolescents ou adultes non francophones, dans les établissements scolaires locaux, dans les alliances françaises ou les Instituts Français et toutes institutions chargées de promouvoir et diffuser la langue française.

→ En France, les diplômés de FLE peuvent enseigner auprès d'enfants ou d'adultes d'origine étrangère dans les établissements de l'Éducation nationale ou d'autres structures associatives; depuis 2013, une option français langue étrangère et Seconde (FLES) est proposée aux candidats au CAPES de lettres modernes, dans le cadre des épreuves orales d'admission. Ils peuvent également, au cours de leur carrière d'enseignant, quelle que soit leur discipline d'origine, préparer et passer une *Certification complémentaire en français langue seconde*, afin de pouvoir enseigner dans les Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A).

Pour plus de renseignements, contactez Frédéric Moussion (frederic.moussion@univ-paris13.fr).

Passer une certification en langue (CLES)

Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification nationale accréditée par le ministère de l'Éducation nationale créée par l'[arrêté du 22 mai 2000](#), modifié le 17 mai 2007 et assorti d'un nouveau décret n° 2010-570 du 28 mai 2010.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL). Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Depuis septembre 2009, l'Espace Langues propose aux étudiants inscrits à l'Université Sorbonne Paris Nord cette certification gratuite pour l'anglais et l'espagnol, pour les niveaux B1 et B2.

Les inscriptions se font sur le site de l'Espace Langues : <https://www.univ-paris13.fr/les-certifications/>

Les compétences évaluées sont : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Les 4 épreuves sont articulées autour d'un scénario, et portent sur le même thème, de sorte que la bonne compréhension des documents audiovisuels et textuels aide à l'accomplissement des tâches de production. Au CLES B1, les consignes sont en français et les thèmes abordés sont en rapport avec la mobilité. La durée totale des épreuves B1 est de 2 heures. Au CLES B2, les consignes sont en anglais et les scénarios sont en lien avec des questions de société. La durée totale des épreuves

B2 est de 3 heures.

Pour en savoir plus sur les épreuves : <http://certification-cles.fr/>

Pour vous entraîner : <http://certiflangues.univ-littoral.fr>

Des questions? Secrétariat CLES : sec-cles@univ-paris13.fr

Responsable de centre : julie.laporte@univ-paris13.fr